

# UN MASQUE POUR CHAQUE LOTOIS

Afin d'assurer la protection des Lotois, le Département du Lot et votre communauté de communes, avec le soutien de votre commune, ont le plaisir de vous fournir ce masque en tissu. Vous recevrez un second masque dans les prochaines semaines.



**Lavage à 60° pendant au moins 30 minutes**  
(obligatoire avant la première utilisation)

**Séchage en machine • A porter 4 H maximum par jour**

Masque barrière - Norme ISO 13688:2013-13 - 35 % coton / 65 % polyester - 165 g/m<sup>2</sup>

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2)

+ d'infos sur  
**lot.fr**

# LOT

LE DÉPARTEMENT

